

ASSEMBLEE BOURGEOISIALE DU 19 JUIN 2013

Ouverture : 19h30

Local : Salle polyvalente

Présence : 15 personnes

Présidence de M. Léo Farquet, Président.

Le Président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux participants à l'Assemblée et en excusant les absences de MM les conseillers Bruno Schroeter et Nicolas Dupont.

Ordre du jour de la séance :

1. Lecture du protocole de l'Assemblée Bourgeoisiale du 30 janvier 2013
2. Lecture des comptes 2012
3. Rapport de l'organe de révision
4. Approbation des comptes bourgeoisiaux 2012
5. Décharge aux organes responsables
6. Divers

1. LECTURE DU PROTOCOLE DE L'ASSEMBLEE BOURGEOISIALE DU 30 JANVIER 2013 :

Le Président informe que le protocole est à disposition des citoyens au bureau communal et sur le site internet de la Commune, de sorte que sa lecture n'est plus nécessaire.

Soumis au vote, le protocole est approuvé tel que présenté.

2. LECTURE DES COMPTES 2012 :

M. le Vice-Président Roth commente les comptes qui bouclent avec une perte de Fr. 23'135.45 et des amortissements à hauteur de Fr. 17'500.00.

Il donne des précisions concernant, notamment :

- le début de la 4^{ème} année de partenariat avec la famille Boson concernant la location des alpages,
- le loyer des alpages réduit de Fr. 7'000.00 pour la 3^{ème} année consécutive pour tenir compte de l'excellent travail effectué par le locataire dans le cadre des travaux d'entretien des alpages,
- le maintien du taux d'amortissements à 10%,
- les négociations que la Bourgeoisie doit encore mener avec Téléverbier en relation avec le projet de construction de la nouvelle station d'arrivée de Savolèyres, dont l'emprise sur le territoire bourgeoisial représente environ 1'500 m².

3. RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION :

Avant de lui passer la parole, le Président tient à remercier tout particulièrement M. Eric Woirin qui a fonctionné en qualité d'organe de révision de la Bourgeoisie durant 34 ans.

M. Woirin remercie le Conseil bourgeoisial, les membres de l'Assemblée Bourgeoisiale et le personnel administratif communal de la confiance

témoignée durant toutes ces années. Il donne lecture du rapport de l'organe de révision relatif aux comptes 2012 et recommande de les approuver.

4. APPROBATION DES COMPTES BOURGEOISIAUX 2012 :

Aucune question n'étant posée, le Vice-Président soumet les comptes à l'approbation de l'Assemblée Bourgeoisiale, laquelle les adopte à l'unanimité.

5. DECHARGE AUX ORGANES RESPONSABLES :

Les comptes 2012 ayant été acceptés par l'Assemblée Bourgeoisiale, celle-ci donne décharge aux organes responsables.

6. DIVERS :

Aucune question n'étant posée, le Président clôt la séance à 19h50.

Le Président :

Le Secrétaire :

Léo Farquet

Daniel Felley